

**Immeuble communal 8, rue Einstein - Location précaire au profit  
de la Société SCHLUMBERGER TECHNOLOGIES - Avenant**

**M. LE MAIRE, Rapporteur** : Par délibération du 26 septembre 1994, le Conseil Municipal a accepté la mise à disposition de la Société SCHLUMBERGER TECHNOLOGIES, jusqu'au 1<sup>er</sup> février 1995, des locaux de l'ensemble immobilier 8, rue Einstein pendant la réalisation des travaux d'extension de son unité de la rue Newton.

Ces travaux n'étant pas terminés, il convient de proroger cette location jusqu'au 1<sup>er</sup> juin 1995 aux conditions antérieurement consenties :

- location précaire
- loyer mensuel : 8 000 F (droit de bail 2,50 % en sus).

Le Conseil Municipal est appelé à autoriser M. le Maire à signer, sur ces bases, l'avenant à intervenir au bail précédent. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte ces propositions.